



Végétaux envahissant le domaine privé

Par pouifran

Bonjour,
sur sa propriété mon voisin à remplacé sa haie de tuya par une plantation de lierre au droit du mur mitoyen de 0.30 surmonté d'un grillage de 1m de haut.
Le lierre envahit le mur s'infiltré à travers le grillage et s'installe sur mes plantations et ma pelouse.
Suis je en droit de couper celui qui se trouve sur ma propriété afin de le contenir.
Merci de votre réponse